

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie**

Par DCM 25-2014, le conseil municipal fixe les délégations de pouvoir qu'il donne à Mr le Maire afin de faciliter l'administration communale et d'accélérer les procédures.

Indemnités de fonction

Le conseil municipal fixe à **17%** de l'indice 1015 le taux d'indemnités de fonction de Mr le Maire et à **6.6%** celui des adjoints au Maire.

Désignation de délégués

Mme Nathalie GAUTIER est désignée « Correspondant Défense » pour la commune de Choussy
Mme Jacqueline FONGARNAN est désignée « Déléguée élus » et « Mme Christine BARILLET « Correspondante-déléguée des agents » du CNAS.

Abords de la Mairie

Le nouveau conseil municipal valide le projet d'aménagement des abords de la Mairie en vue de faciliter son accès pour les personnes à mobilité réduite.

Indemnité du receveur municipal

Le conseil municipal décide de maintenir à 100% le taux d'indemnité de conseil attribuée à Mme GAVANOU, Inspecteur des Finances Publiques.

Festivités à venir

Cérémonie du 8 mai : Rassemblement à 9h30 en présence de la Fanfare de Contres

13 juillet 2014 : Comme les années précédentes, la commune organisera un apéritif offert à tous les habitants de Choussy. Le buffet campagnard précèdera le feu d'artifice et la soirée dansante.

Repas des Aînés ; Dimanche 19 octobre 2014. Le repas sera préparé et servi par les membres du conseil municipal.

Fait et affiché à CHOUSSY, le **14 avril 2014**

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME